

InfoAction

Volume 1 - Numéro 7 - Décembre 2007



Le bulletin mensuel du Consulat Général de la République d'Haïti à Chicago
distribué dans les communautés haïtiennes du Midwest des E.U.A.
www.haitianconsulate.org – E-mail: chicago@haitianconsulate.org

Le Chef de l'Etat veut renforcer l'appareil judiciaire

Le Président René Préal a eu une séance de travail avec les autorités judiciaires autour des dispositions à adopter en vue du renforcement de l'appareil judiciaire.



Au cours de cette visite au palais de justice M. Préal a tenu à souligner que des actions ont été déjà entreprises dans le cadre de ce programme.

René Préal rappelle que des travaux de réfection ont été réalisés au niveau du tribunal de première instance signalant que de nouveaux véhicules ont été octroyés au pouvoir judiciaire.

Le Chef de l'Etat a indiqué que des pourparlers ont lieu afin de permettre aux autorités judiciaires de récupérer le bâtiment logeant l'école normale. Le Chef de l'Etat et les autorités judiciaires doivent trouver un accord pour que le tribunal de première instance soit logé au local de l'école normale afin que la cour d'appel et la cour de cassation puissent fonctionner dans de meilleures conditions au palais de justice.

“Une société ne peut fonctionner normalement sans un système judiciaire fiable, c'est pourquoi l'exécutif et le parlement ont accordé la priorité à la justice

et son auxiliaire la police”, dit-il rappelant que les législateurs ont déjà adopté trois lois dans le cadre de la réforme judiciaire.

M. Préal entend également s'attaquer au problème de salaire des membres de l'appareil judiciaire en priorité dans la région métropolitaine de Port-au-Prince.

Selon René Préal la séance de travail avec les présidents des cours de Cassation et d'Appel et le doyen du tribunal de première instance a permis d'envisager les nouvelles décisions dans le cadre de cette réforme. “Chaque instance devra présenter un mémorandum sur les besoins de fonctionnement et nous les analyseront ensemble vendredi prochain”, ajoute-t-il.

Le Chef croit nécessaire un ajustement de salaire des juges et des membres du pouvoir judiciaire eu égard à la nouvelle loi qui rétablit l'équilibre au niveau des salaires des trois pouvoirs. “Il est vrai que les membres du pouvoir judiciaire en tant que fonctionnaires de l'état avaient reçu 17 % d'augmentation de salaire en 2006 et 30 % d'augmentation dans le cadre du nouveau budget, mais l'ajustement est nécessaire parce que le salaire de base était trop faible”, signale-t-il.

Le président de la cour de cassation Georges Moïse, a fait remarquer que l'ajustement du salaire des juges est un élément important dans la lutte contre la corruption. “Le juge qui n'a pas les moyens de subvenir aux besoins de sa famille risque de céder à la tentation de la corruption”, soutient-il.

MetropoleHaiti.Com – 1 décembre

Haïti - Petrocaribe ALBA

De retour de Cuba, le Président René Préal comptabilise des projets de l'ALBA dans la perspective de l'amélioration de la situation en Haïti l'année prochaine.

De retour samedi de Cuba où il a participé à la réunion des dirigeants des pays bénéficiaires du programme vénézuélien Petrocaribe, le Président René Préal a annoncé l'entrée d'Haïti dans la phase finale d'application de l'accord pétrolier avec le gouvernement de Hugo Chavez avec le choix de la firme internationale Chevron qui, dès la signature d'un accord début janvier 2008, assurera le transport des produits pétroliers du Venezuela à Haïti.

Dans le cadre de Petrocaribe, les livraisons de produits pétroliers à Haïti se font au rythme de 14.000 barils par jour, précise le Chef de l'Etat.



Président Préal et le Président Chavez à Cuba

Le Président Préal a mis l'accent sur un ensemble d'autres projets en cours de réalisation dans le cadre de l'Alternative Bolivarienne pour les Amériques

(suite en page 6) »

Haïti : Importance de la Carte d'Identification Nationale

(voir en page 8) »

Des hommes d'affaires martiniquais sur les traces des Bahaméens et des Guadeloupéens

Par Rock André

rockandre@lematinhaiti.com

Une délégation d'hommes d'affaires martiniquais séjourne dans le pays depuis le lundi 26 novembre, à l'initiative de la Chambre de commerce de la Martinique. Les visiteurs ont rencontré dans la matinée du mardi 27 novembre le président de la Chambre franco-haïtienne de commerce et d'investissement (CFHCI), Grégory Brandt, avant de rendre visite au maire de Pétion-Ville, Madame Claire Lydie Parent. Dans leur agenda pour ce mardi, les hommes d'affaires martiniquais ont rencontré des responsables de la firme de construction Vorbe et Fils, puis ils se sont dirigés vers le Palais des ministères pour une séance de travail avec le ministre des Travaux publics, transports et commu-

nications (TPTC), Frantz Vérella, dans un premier temps, et avec le ministre de la Planification et de la coopération externe (MPCE), Jean-Max Bellerive, dans un second temps.

Pour ce mercredi 28 novembre, les hommes d'affaires doivent rencontrer le chef de cabinet du ministre du Tourisme, Pierre-Émile Simon, ainsi que le directeur du ministère du Commerce et de l'Industrie, Pierre-André Dunbar.

Le président de la CFHCI, Grégory Brandt, situe cette visite dans le cadre des retombées de la mission effectuée en France par cette institution. Il croit qu'il faut maintenir de manière soutenue ces genres d'initiatives pour avoir à long terme des retombées positives pour le pays. Selon Grégory Brandt, les hommes d'affaires martiniquais sont déjà au courant des projets qui ont été présentés en

France au Medef par les hommes d'affaires haïtiens qui ont séjourné dans l'Hexagone. "Ils viennent en Haïti avec l'idée de voir quel type de partenariat ils pourraient développer avec les investisseurs haïtiens", soutient-il.

Cette visite est la première de ce genre réalisée par des hommes d'affaires martiniquais dans le pays. Des investisseurs guadeloupéens les ont précédés durant deux visites effectuées dans le pays en juillet et en octobre.

La présente délégation comprend des hommes d'affaires évoluant dans des domaines d'activité divers dont le tourisme, les travaux publics, l'environnement, la collecte et le traitement des déchets, l'ingénierie des réseaux hydrauliques, l'ingénierie des réseaux électriques, la gestion de résidence hôtelière, etc. **lematinhaiti.com - 28 nov.**

Des Comptables publics pour renforcer la gouvernance

Par Thomas Lalime

thomaslalime@lematinhaiti.com

Le Corps des Comptables publics compte désormais 40 membres. Trente nouveaux comptables publics avaient prêté serment à la fin du mois d'octobre 2007 par devant la Cour supérieure des Comptes et du Contentieux administratif. Cette nouvelle promotion vient de s'ajouter aux neuf premiers assermentés qui ont déjà pris fonction au niveau de l'administration publique depuis un an. Ce qui porte à 40 le nombre de comptables publics disponibles sur place alors que le lauréat de la 2e promotion poursuit des études avancées d'une année à l'École du Trésor en France. La démarche consistant à instituer dans le

secteur public des comptables publics vise à renforcer la gouvernance au niveau de l'administration publique. Elle permettra également de clarifier certaines confusions qui existaient entre les attributions des ordonnateurs et celles des comptables de deniers publics. Les premiers engagent les dépenses de l'État alors que les seconds s'assurent de la disponibilité des ressources financières et de la régularité des dépenses recommandées par l'ordonnateur. La régularité est étudiée à travers les normes et procédures définies par la loi sur la comptabilité publique. Le comptable public endosse la responsabilité des dépenses qu'il exécute et peut, en conséquence, ne pas approuver l'ordre d'un ordonnateur, s'il le juge non conforme aux règlements.

Le Ministre de l'Économie et des Finances, M. Daniel Dorsainvil, avait, en la circonstance, promis aux comptables publics les moyens nécessaires à la réalisation de leurs tâches placées en aval de celles des contrôleurs financiers. Le coordonnateur du programme, M. Jean Mavius Louis, exhorte les nouveaux mandataires à se montrer "fermes mais courtois, rigoureux sans être tatillons, bons et solidaires avec leurs collègues" dans l'exercice de leurs fonctions. Le Président de la Cour supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif, M. Arold Élie, a rappelé aux comptables publics l'immensité de leurs tâches qui seront teintées de difficultés. "Vous serez tentés mais ne cédez pas à la corruption", leur a-t-il conseillé.

lematinhaiti.com

Le Premier Ministre annonce des mesures pour réduire la pauvreté

Le Premier Ministre haïtien Jacques Edouard Alexis a annoncé mercredi tout un train de mesures visant à réduire la pauvreté.

Au nombre de ces mesures, l'augmentation de la production nationale par la relance de l'agriculture.

Dans l'immédiat, le Premier Ministre a annoncé des activités susceptibles de favoriser la création d'emplois dans les

différentes communes du pays.

Il a fait savoir que le ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales a reçu une enveloppe de 55 millions de gourdes pour financer ces activités.

"Une autre enveloppe de 53 millions de gourdes a été mise à la disposition du ministère des affaires sociales qui va distribuer des cadeaux à un grand nombre d'enfants durant la période de fin d'an-

née", a dit Jacques Edouard Alexis.

Le ministère des affaires sociales a ouvert mardi 8 restaurants communautaires dans les quartiers de Cité Soleil qui ont été le plus rudement touchés par la tempête tropicale Noël.

metropolehaiti.com. 2 décembre

Campagne institutionnelle contre l'exploitation du corps des femmes

Le Ministère à la Condition féminine et aux Droits des femmes (MCFDF) a lancé officiellement, mardi, une campagne de mobilisation et de sensibilisation contre les stéréotypes et l'exploitation du corps des femmes en Haïti.

“Les stéréotypes légitiment l'exclusion et l'exploitation des femmes. Les combattre, c'est travailler à l'établissement d'une société juste et équitable. C'est ce à quoi œuvre le ministère à la Condition féminine et aux Droits des femmes”, a déclaré la Ministre Marie Laurence Jocelyn Lassègue.

Placée sous le thème “Respekte kò m, se diyite m” (Respectez mon corps, c'est ma dignité), cette campagne contre les stéréotypes sexuels s'inscrit dans le cadre de l'engagement à la plateforme d'action de Beijing, signé par différents États en 1995, selon lequel il convient de faire la promotion d'images non discriminatoires sur les femmes dans les médias (art. 241, alinéa d).

En réitérant la volonté du gouverne-

ment de garantir et de faire respecter les droits des citoyennes et citoyens conformément à la constitution de 1987, “le Premier Ministre Jacques Édouard Alexis a souligné la désarticulation entre la violence faite aux femmes et un État de droit en Haïti”, a rappelé Mme Lassègue.

Pour la ministre à la Condition féminine et aux Droits des femmes, le gouvernement est tenu d'assumer ses responsabilités.

“Les femmes, leurs corps deviennent les instruments des groupes musicaux qui les utilisent pour créer du sensationnel d'une part, et, d'autre part, l'effet de mode et une certaine demande masculine portent aussi les femmes à un exhibitionnisme frôlant la pornographie lors du carnaval”, a réprouvé la ministre.

La campagne de mobilisation contre les stéréotypes et l'exploitation du corps de la femme, qui a commencé à l'édition 2007 (novembre 2007) de la foire dénommée “Musique en folie”, s'étendra jusqu'

à la période des festivités carnavalesques 2008.

À l'occasion, le ministère à la Condition féminine exhorte les compositeuses, les chanteuses-teuses, chorégraphes, costumiers-ères, réalisatrices de clips vidéo, animateurs-trices, bandes à pied, disc jockeys, acteurs et actrices du monde du spectacle et de la mode à ne plus produire ni diffuser d'images négatives, stéréotypées et dévalorisantes des femmes dans leurs productions.

Des séances de formation et des assistances techniques devront permettre aux différents agents du monde culturel haïtien, notamment les patrons des médias, les responsables de danses, les danseuses, les chorégraphes, à prendre conscience du danger que représentent les stéréotypes aux yeux de la population, a annoncé Marie-Laurence Jocelyn Lassègue qui a invité les journalistes à combattre les stéréotypes dans les médias. **AlterPresse - 29 novembre**

Accord binational pour protéger le fleuve Artibonite

Les gouvernements dominicain et haïtien ont signé mardi dernier un accord en vue de protéger les bassins versants du fleuve artibonite. Le secrétaire d'état dominicain à l'environnement et le ministre haïtien de l'environnement ont signé une déclaration conjointe pour la gestion et la protection des bassins versant du fleuve qui doit recevoir un investissement de 10 millions de dollars.

Les fonds seront octroyés par l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI). Les travaux seront réalisés à travers un projet binational de réhabilitation des bassins versant du fleuve artibonite selon la déclaration conjointe. “Cet accord réaffirme la volonté des deux gouvernements de travailler conjointement dans une gestion soutenable de ces bassins versants qui sont les plus importantes de l'île et constitue une source de vie pour Haïti et la République Dominicaine. Dans cet effort nous comptons avec le Canada apporter les ressources nécessaires pour le développement du projet”, a déclaré Mme Ramirez Tejada.

De son côté le ministre haïtien de l'Environnement, Gérald Germain, a souli-

gné que ce projet peut permettre d'améliorer les conditions de vies socio-économiques des résidents de la région frontalière et protéger les ressources naturelles communes.

Notons qu'un projet de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) a permis de compléter les travaux de protection de la digue du fleuve artibonite et quasiment terminé la construction nécessaire à la réparation du système principal de drainage. Une bande de 15 km concernant l'expansion du canal principal a été remise en état, avec des renforcements le long des rives et des revêtements en béton des sections essentielles.

“Les travaux seront exécutés afin de réparer et de protéger les remblais détruits, de rétablir la capacité de drainage et d'améliorer la capacité des effluents de crue”, indiquent les responsables de la BID précisant que la capacité du canal de l'Artibonite, sur une étendue de 23 km, sera accrue pour irriguer une zone de 5 000 hectares tandis que les systèmes d'irrigation et de drainage mineurs seront réparés ou construits. **MetropoleHaïti.Com - 2 décembre**

GRAND'ANSE/ÉDUCATION/EFACAP/ Rendre la dignité à l'école haïtienne !

Par Alix Laroche

alixlaroche@lematinhaiti.com

Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) a procédé, conjointement avec l'Union Européenne, les mardi 27 et mercredi 28 novembre, à l'inauguration de deux complexes éducatifs dans la Grand'Anse. L'un à Jérémie, l'autre à Dame-Marie. C'était, respectivement, la 7e et la 8e Efacap inaugurées dans le cadre du Programme d'appui au renforcement de la qualité de l'éducation (Parqe), programme financé sous forme de don par l'Union européenne. Une délégation ministérielle conduite par le Ministre Gabriel Bien-Aimé était présente.

lematinhaiti.com

Consulat Général de la République d'Haïti à Chicago
220 South State Street - Suite 2110
Chicago, Illinois 60604

LE GRAND NORD : Lancement officiel de la campagne nationale d'alphabétisation

Par Jean Max Blanc

Dans le Nord et le Nord'Est, la campagne nationale d'alphabétisation a été officiellement lancée les 16 et 17 novembre écoulés avec la nomination de deux responsables. Au Cap-Haïtien, Me Joseph François Baptiste, un ancien maire, a été installé coordonnateur pour le département du Nord en présence de personnalités civiles, politiques, policières et de ressortissants cubains appelés à coopérer avec les autorités haïtiennes dans le cadre de cette campagne.

Dans ses propos de circonstance, le Secrétaire d'État à l'Alphabétisation, Carol Joseph, n'a pas caché au nouveau directeur les difficultés auxquelles il aura à faire face. "Votre mission sera d'alphabétiser plus de 364 mille citoyens âgés de 14 à 55 ans ... Elle s'avère d'autant plus difficile qu'il n'existe pas de moyens coercitifs pour forcer des adultes à fréquenter l'école", a avisé Carol Joseph.

Le secrétaire d'État en a profité pour rappeler que la pédagogie sera la même pour tous les départements : à travers des postes de télévision, 65 leçons durant 3 mois et à raison de 30 minutes par jour,

Carol Joseph a insisté sur l'obligation d'éviter toute forme d'exclusion dans la campagne. " Nous devons planer au-dessus de toutes rivalités politiques et religieuses. Que quelqu'un soit membre d'une formation politique ou de confession religieuse différente de quelqu'un d'autre ne doit lui enlever le droit de participer librement et pleinement à la campagne".

En réponse au discours du secrétaire d'État, le nouveau coordonnateur, communément appelé "Me. Ba", a assuré

qu'il saura se montrer à la hauteur de la tâche. Il a déploré cependant qu'Haïti soit à sa onzième campagne d'alphabétisation sans obtenir les résultats que, selon lui, d'autres pays ont obtenus en une seule campagne. "En ce qui me concerne, a-t-il poursuivi, il m'incombe d'alphabétiser 364,267 citoyens qui représentent les 11% d'analphabètes du pays".

"Le défi d'aujourd'hui est de taille", a-t-il par ailleurs estimé, tout en soulignant que "le véritable problème se situe au niveau de certains individus qui veulent s'accaparer de la campagne à des fins politiques".

Le département du Nord'Est (94,961 analphabètes) verra, le 18 novembre, le secrétaire d'État à l'Alphabétisation procéder, à Terrier Rouge, à l'installation du père Rochenel Jean Baptiste comme directeur départemental de la campagne nationale d'alphabétisation. Sa position de ville centrale, d'accès facile pour les habitants des villes et communes environnantes a expliqué, selon Carol Joseph, le choix Terrier Rouge, au lieu de Fort Liberté ou Ouanaminthe. "Nous voulons que tous les élus de la région, où qu'ils soient, se sentent suffisamment à l'aise pour participer à cette activité civique. Terrier Rouge pour l'instant est le seul terrain qui nous offre cette possibilité" a-t-il déclaré.

Comme la veille au Cap-Haïtien, le secrétaire d'État a tenu à souligner la délicatesse de la mission d'alphabétiser. "Le travail ne sera pas facile, collègue et ami, mais nous avons la certitude que vous pouvez le réaliser en vertu de vos expériences de prêtre et d'enseignant, et ce sera aussi une autre façon de servir votre pays", s'est-il adressé au nouveau directeur départemental, avant de promettre à ce dernier tout l'appui de la se-

crétairerie d'État qu'il dirige.

Signalant que "le travail sera essentiellement un travail de terrain", le père Rochenel Jean Baptiste s'est dit prêt pour cette nouvelle mission.

Après la cérémonie d'installation, le secrétaire d'État a effectué une visite surprise à Milot où il a pu s'entretenir avec des dizaines de participants moniteurs et superviseurs de la campagne d'alphabétisation. Il devait ensuite se rendre dans d'autres communes, dont Ferrier et Capotille, où vont bon train des préparatifs pour la prochaine ouverture de centres d'alphabétisation.

La tournée, dans le Grand Nord, du secrétaire d'État à l'Alphabétisation a coïncidé avec la commémoration de la Bataille de Vertières, le 18 novembre. Après avoir participé aux festivités organisées en la circonstance, Carol Joseph a eu à déclarer : "Nos ancêtres se sont battus pour nous donner l'indépendance, aujourd'hui nous devons nous battre pour chasser l'ignorance".

Du 8 septembre 2007, date du lancement officiel de la campagne nationale d'alphabétisation à nos jours, plus de 100 000 participants ont été inscrits dans les départements du Nord, Nord'Est, Sud et Sud-Est, considérés comme les départements prioritaires. Des séances de formation ont été organisées pour des formateurs, superviseurs, et moniteurs pour ces quatre départements et aussi à Cité Soleil dans l'Ouest. Cette campagne nationale d'alphabétisation utilisera une méthode télévisuelle basée sur le modèle cubain "Yo, si puedo", "Wi, mwen kapab". La méthode a été expérimentée dans plusieurs pays, dont le Venezuela et la Bolivie.

lematin.com29 nov.

Le Gouvernement s'engage à améliorer les conditions de vie des handicapés

Le Secrétaire d'État aux personnes handicapés, Michel Péan, affirme que plusieurs manifestations seront organisées à l'occasion de la journée mondiale des handicapés. M. Péan, non voyant, ancien professeur d'université, invite les handicapés haïtiens à être courageux afin de s'impliquer dans la lutte pour améliorer leur condition de vie.

M. Péan affirme qu'il n'existe pas de statistiques viables sur les handicapés,

mais souligne qu'il y aurait 800 000 handicapés dans le pays selon les organisations internationales. "Je pense qu'une enquête sérieuse permettrait d'enregistrer plus d'un million d'handicapés", assure t-il faisant valoir qu'il y a une relation étroite entre handicap et pauvreté.

Haïti est le pays de la caraïbe comptant le plus d'handicapés selon M. Péan précisant que la majorité d'entre eux sont marginalisés.

Il soutient que l'un des objectifs de la secrétairerie d'état est de permettre à l'état de s'impliquer dans une stratégie d'intégration massive des handicapés. "Progressivement il faut qu'il y ait beaucoup d'enfants handicapés à l'école et d'handicapés au travail", lance t-il.

Intervenant à la rubrique "Invité du jour" de radio Métropole M. Péan a in-

(suite en page 5) »

CONFÉRENCE MONDIALE DES MAIRES / Le Ministre Paul Antoine Bien-Aimé souhaite « un partenariat fort... »

Par Marc-Kenson Joseph

jmarckenson@lematinhaiti.com

La 23e Conférence Mondiale des Maires (CMM), ouverte dans la soirée du 28 novembre au Club Indigo sur la côte des Arcadins, a pris fin ce week-end. Les maires en sont sortis satisfaits. Le Ministre de l'Intérieur et des Collectivités territoriales, Paul Antoine Bien-Aimé est élu président de l'organisation. Un honneur pour Haïti. Mais les enjeux sont de taille.

Lors de la clôture, au Club Indigo, de la 23e Conférence mondiale des maires, le Ministre de l'Intérieur et des Collectivités territoriales (MICT), Paul-Antoine Bien-Aimé, a été élu à la tête de l'organisation. Les maires de Carrefour et de Miragoâne, en l'occurrence Yvon Jérôme et Franseau Joseph, sont devenus membres du comité directeur. Cette conférence a réuni, à côté des responsables municipaux haïtiens, plus d'une vingtaine de maires de différents pays, dont une délégation de maires des États-Unis.

Aux commandes, le ministre Paul Antoine Bien-Aimé se propose d'aboutir à « un partenariat fort, durable et même structurant avec les communes étrangères » et prône « un véritable débat national » pour doter Haïti d'instruments légaux capables de rendre effective la décentralisation.

« On veut un jumelage effectif entre des communes d'Haïti et d'autres pays du monde. Ce ne sera pas des échanges touristiques. On discutera des visions, des options et des buts à atteindre dans le domaine de la décentralisation. Nous sommes sur la voie de la décentralisation à partir du moment où l'on commence à appliquer les prescrits de la Constitution de 1987 », a déclaré le nouveau président de l'organisation de la Conférence mondiale des maires.

Six communes d'Haïti (Cabaret, Marchand-Dessalines, Saint-Marc, Dame-Marie, Fonds-des-Nègres et Milot) ont été inscrites sur une liste de communes à jumeler dans le meilleur délai avec des villes étrangères. Paul-Antoine Bien-Aimé a assuré que le tour des autres communes suivra.

Dans le cadre de ce programme, Haïti s'inspirera des modèles de décentralisation de la France, du Mali et du Sénégal. « Ce n'est pas mal de copier sur des modèles efficaces », a estimé un membre de la délégation des États-Unis. Mais « il faudra attendre qu'un comité de suivi soit formé pour arriver à un partenariat effectif », a-t-il avisé.

À en croire le président de l'Association des maires de l'Ouest, Yvon Jérôme, les 600 maires membres de la CMM sont prêts à s'asseoir pour discuter des modalités de jumelage avec les 140 communes d'Haïti. « La conférence est une réussite donc, les résultats ne se feront pas attendre », a-t-il déclaré.

Toutefois, « il n'y a pas encore de villes étrangères ciblées pour le jumelage », a révélé Baunars Charles, maire de Saint-Marc, la ville hôte de la conférence.

D'autres rencontres doivent se tenir sous peu pour des décisions concrètes », a-t-il indiqué, soulignant que des discussions se sont portées sur les opportunités, avantages et faiblesses de plusieurs des communes d'Haïti.

Les maires de Cerca La Soucre, Cerca Cavajal et Maïssade, respectivement Pierre Petrus, Raphael René et Manassé Maxène, font partie de ceux qui croient que cette conférence permet de présenter Haïti sous un autre angle. « Il y aura des débouchés pour les différentes communes. Nous, maires, nous allons faire tout ce qui est en notre possibilité pour que les membres de nos popu-

lations puissent participer à l'élaboration des projets », ont-ils dit. « Après ces discussions, nous avons une autre vision de la décentralisation. Il nous faut maintenant un cadre légal afin de l'orienter et permettre ainsi que la population bénéficie d'un service de proximité », a estimé Franseau Joseph, maire de Miragoâne et membre du comité directeur de la Conférence mondiale des maires.

Les travaux en assemblée de la 23ème Conférence mondiale des maires ont été clôturés dans la soirée du 30 novembre. Une visite d'une délégation de 50 personnes devait se rendre, ce week-end, à la Citadelle Laferrière, Milot, pour l'évaluation des opportunités d'affaires offertes par Haïti, notamment dans le secteur touristique.

Les représentants de maires [noirs] du Sud des États-Unis d'Amérique et d'autres membres de délégations étrangères devaient eux se rendre à la Citadelle Henri Christophe selon les explications fournies à AlterPresse par Joseph Anthony DesMaret (originaire d'Haïti), maire adjoint de Spring Valley.

À l'initiative de Johnny Ford, un ancien maire noir américain, la Conférence mondiale des maires a été fondée en 1984. La 23ème édition, tenue en Haïti, a été l'occasion pour le fondateur de cette organisation mondiale de rappeler les principaux objectifs d'une telle initiative : confiance entre maires, libre échange commercial, technologie, tourisme, coopération décentralisée, jumelage des municipalités et la formation des maires.

Soulignons qu'une dizaine de résolutions ont été adoptées sur des sujets divers, notamment sur la question du traitement des immigrants haïtiens.

lematinhaiti.com – 3 décembre

» Le gouvernement ... (suite de la page 4)

diqué qu'un nouveau local sera inauguré aujourd'hui. « Dans ce nouveau local nous recruterons d'autres personnes, des handicapés qualifiés notamment », assure M. Péan qui qualifie le Chef de l'Etat d'avocat de la cause des handicapés.

Selon M. Péan la société haïtienne doit être inclusive en prenant en compte les besoins de tous ses enfants.

«Un document de politique national sera publié en février prochain», assure M. Péan qui souhaite que le parlement ratifie certaines conventions internationales traitant des conditions de vie des personnes vivant en situation d'handicap.

MetropoleHaiti.Com – 3 déc.

Bienvenue au Consulat Général
de la République d'Haïti à Chicago
Byenveni lan Konsila Jeneral Repiblik
Dayiti lan Chikago
Welcome to the Consulate General
of the Republic of Haiti in Chicago

220 South State Street | Suite 2110
Chicago, Illinois 60604
Tel: 312-922-4004 | Fax: 312-922-7122
E-mail: chicago@haitianconsulate.org

Le Gouvernement lance la Réforme du Système Sanitaire

Le Directeur Général du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), Gabriel Thimotée affirme que le gouvernement s'est engagé sur la voie du changement en manifestant la volonté de renforcer le partenariat avec le secteur privé en vue d'améliorer l'offre de service de santé.

L'augmentation de la couverture sanitaire est l'une des priorités du ministère de la santé qui s'engage également à favoriser une décentralisation des structures de santé. "Renforcer le contrôle du ministère et favoriser l'utilisation optimale des ressources disponibles sont parmi les premières préoccupations du ministère de la santé", indique le Docteur Timothée qui rappelle que la couverture sanitaire actuelle est de 40%.

Dans le cadre de cette réforme le ministère entend évaluer les fonds alloués aux secteurs publics et privés afin d'éviter les duplications.

Interrogé sur le bilan de l'action des autorités sanitaires, M. Timothée affirme que les résultats sont globalement positifs, citant entre autres la baisse du taux

de prévalence du sida et le renforcement du partenariat entre les secteurs public et privé.

Ce mardi, les autorités sanitaires ont donné le coup d'envoi d'un forum de deux jours sur le réaligement et la réforme du secteur de la santé.

Le docteur Timothée explique que le forum s'inscrit dans le cadre d'une rationalisation du système de santé qui permettra de trouver une adéquation entre l'offre et la demande de soins de santé.

Selon lui, il faut parvenir à une autonomie administrative dans le cadre de la décentralisation du système sanitaire. "Le ministère doit jouer pleinement son rôle de chef d'orchestre du système de santé", dit-il précisant que cet aspect s'inscrit dans le cadre d'une modernisation.

Les 5 thèmes qui seront débattus lors de ce forum sur la réforme du système sanitaires sont, la gouvernance, la décentralisation, l'offre de service, le financement et la gestion des ressources humaines. **Metropolehaiti.com - 18 déc.**

La Fondation Maurice Sixto, un des lauréats du Prix des Droits de l'Homme de la France

La Fondation Maurice Sixto, s'occupant d'enfants défavorisés en Haïti a été choisie par la commission française consultative des droits de l'homme comme l'un des lauréats 2007 pour le prix des droits de l'homme de la République française.

Un prix attribué chaque année à cinq personnes ou associations dont les projets répondent à l'un des thèmes fixés par le jury formé en ce sens. Selon un communiqué de la commission nationale consultative française cette année le jury récompense les actions menées dans le cadre de la lutte contre la traite des êtres humains, considérée comme une forme moderne d'esclavage.

D'après la commission française consultative des droits de l'homme, la Fondation Maurice Sixto combat l'esclavage des enfants, phénomène fréquent en milieu urbain.

La Fondation Maurice A. Sixto est une organisation à but non lucratif fondée le 4 mai 2004, qui oeuvre dans la mise sur

pied de mécanismes de valorisation des potentialités culturelles et sociales à l'échelle nationale.

La Fondation intervient dans les communautés dépourvues de l'aire métropolitaine en réalisant des actions d'encadrement communautaire.

La Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères et aux droits de l'Homme, Rama Yade, remettra le 10 décembre dans les salons du Quai d'Orsay, le Prix 2007 aux lauréats.

MetropoleHaiti.Com - 6 déc.

Remarque: Info-Action présente ses félicitations au curé de l'église Ste-Bernadette de Martissant, le Rév. Père Miguel, et à toute l'équipe de la Fondation Maurice Sixto. Rappelons que le Père Miguel fut pendant plus de vingt-cinq ans l'aumônier des "Petits Frères de Ste-Thérèse". Il est un grand ami et sympathisant du groupe "Solidarité avec les Petits Frères de Ste-Thérèse" de Chicago.

Haïti - Petrocaribe

(suite de la première page)

(ALBA). Il s'agit de la construction de deux centrales électriques de 15 Mw aux Gonaïves (Artibonite) et au Cap-Haïtien (Nord) qui devraient être opérationnelles à partir de février de l'année prochaine. Une centrale de 30 Mw à Port-au-Prince (Ouest) devrait commencer à fonctionner en mai 2008, a annoncé le Chef de l'Etat.

Le marché de la Croix-des-Bossales (centre ville de Port-au-Prince) devrait bientôt bénéficier d'un toit et Cité Soleil (Nord de la capitale) de 500 unités d'habitation d'un montant de 5 millions de dollars.

Toujours dans le cadre de l'ALBA, Haïti devrait bénéficier d'un prêt de 57 millions de dollars pour la modernisation des aéroports internationaux de Port-au-Prince et du Cap-Haïtien.

Par ailleurs, Hugo Chavez a insisté en vue de l'envoi d'experts chargés de déterminer le site d'implantation d'une raffinerie de pétrole en Haïti, informe le Président Préval.

Fort de tous ces projets, le Chef de l'Etat a estimé que la situation pourrait être bien meilleure en Haïti l'année prochaine, comparée à 2007.

René Préval a également annoncé une prochaine augmentation des salaires dans l'administration publique ; des efforts en vue d'augmenter les recettes publiques tout en facilitant les formalités douanières pour les importateurs, notamment à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Se prononçant sur l'insécurité, le Chef de l'Etat a relevé les progrès accomplis. Grâce aux efforts conjugués de la Police Nationale et des casques bleus de l'ONU, les groupes armés qui terrorisaient certaines zones de la capitale n'existent plus, a-t-il souligné. Reconnaisant une certaine remontée de l'insécurité et du phénomène du kidnapping, René Préval s'est dit confiant dans la capacité de la police nationale et des casques bleus à en venir bientôt à bout.

Radiokiskeya.com.22 décembre.

Bienvenue au Consulat Général de la République d'Haïti à Chicago

**220 South State Street | Suite 2110
Chicago, Illinois 60604**

**Tel: 312-922-4004 | Fax: 312-922-7122
E-mail: chicago@haitianconsulate.org**

Le Directeur Gérant de la Banque Mondiale, globalement satisfait des projets mis en œuvre en Haïti

Le Directeur Gérant de la Banque Mondiale, Juan J. Daboub, chef des opérations pour l'Amérique Latine et la Caraïbe a exprimé, ce 8 décembre à Port-au-Prince, sa satisfaction de l'exécution des projets de la banque en Haïti.

"J'ai pu me rendre compte que renforcer les capacités des gens change les choses", déclare le haut fonctionnaire de la Banque Mondiale lors d'un entretien avec des journalistes dont un reporter d'AlterPresse, alors qu'il était sur le point de boucler une visite de 36 heures en Haïti.

Au premier jour de sa visite, le directeur gérant de la Banque Mondiale s'est rendu aux Cayes (Sud), où il a visité des projets financés par son institution. Il s'est par la suite entretenu avec des autorités gouvernementales, des membres du secteur privé et de plusieurs associations civiles.

Après avoir constaté les dégâts enregistrés lors du passage du cyclone Noel, qui a fait 66 morts en Haïti, Daboub affirme que dans le Sud, "la société civile

et les autorités locales travaillent conjointement, avec l'aide de la Banque Mondiale, afin de réhabiliter les zones affectées".

Selon lui, cette institution financière a consacré 200 millions de Dollars et des fonds additionnels à Haïti depuis 2005. A présent, assure-t-il, la banque se prépare à débloquer 50 millions de dollars pour "le développement communautaire, les désastres, l'éducation, le renforcement des institutions et du secteur privé".

Daboub a eu un entretien le 7 décembre avec le Président René Préval, accompagné de quelques-uns de ses ministres. Le directeur gérant de la Banque Mondiale en est sorti avec l'idée que Préval a "une claire vision des mécanismes à mettre en œuvre pour faire avancer le pays". Cependant un des défis majeurs c'est "comment appliquer les solutions", poursuit-il.

"Le gouvernement exprime de bonnes intentions", mais "il y a des faiblesses en terme de capacité d'exécution", précise le responsable, garantissant que son

institution va se pencher sur ce dossier, tandis que le Président haïtien s'est engagé à prendre des mesures appropriées.

D'autre part, Daboub insiste sur le rôle que doit jouer, selon lui, le secteur privé, lequel est assuré de l'appui de la Banque Mondiale pour pouvoir créer des emplois.

"L'assistance économique ne va pas résoudre les problèmes d'Haïti", insiste-t-il, tout en précisant que "la meilleure manière d'alléger la pauvreté est de créer des emplois".

Interrogé sur les conditions de l'aide de la Banque Mondiale à Haïti, le directeur gérant de cette institution soutient que cette dernière "n'impose aucune condition (...), mais propose des repères", à partir d'"expériences qui ont réussi et d'autres qui ont échoué". "Les formules magiques n'existent pas", conclut-il.

AlterPresse — 8 déc.

La Congressiste Corrine Brown promet de dresser un rapport positif de sa visite de 3 jours en Haïti

La congressiste américaine Corrine Brown a mis fin mardi à une visite de 3 jours qu'elle a effectuée en Haïti du 8 au 11 décembre 2007. Au cours de cette visite qui a débuté le samedi 8 décembre 2007, ce membre de la commission transport et infrastructures à la chambre des représentants s'est entretenu avec le Président René Préval, le Ministre de l'économie et des finances Daniel Dorsainvil ainsi qu'avec ses homologues de la commission des Travaux Publics-Transport.

Mme. Brown qui a renouvelé le soutien des Etats-Unis à Haïti a également rencontré des Parlementaires haïtiens autour des points relatifs à la coopération bilatérale.

Le Parlementaire qui n'était pas à sa première visite dans le pays a indiqué avoir donné 6 bateaux aux dirigeants haïtiens et visité un centre de santé et un hôpital.

Mme Brown qui a pris l'avion pour Washington, siège du congrès a promis de présenter un bon rapport sur la situa-

tion d'Haïti à ses collègues congressistes.

Selon la représentante du 3e district de la Floride au congrès américain, René Préval travaille actuellement sur un ensemble de projets à la réalisation desquels la congressiste a confirmé la collaboration de l'institution dont elle fait partie.

A son retour, elle a s'est engagée à intervenir au près d'un des promoteurs de la loi Hope en vue d'une meilleure application de cette loi de manière à créer des milliers d'emplois pour les Haïtiens.

L'objectif de la visite de Mme Brown était de "rencontrer les membres du gouvernement haïtien au sujet des dossiers d'intérêt commun, notamment d'infrastructures et de transport.

Signal fm – 12 décembre

Consulat Général de la
République d'Haïti à Chicago
220 South State Street – Suite 2110
Chicago, Illinois 60604

L'OFATMA et ses 40 ans

L'Office d'Assurance du Travail de la Maladie et de la Maternité (OFATMA) a commémoré son 40e anniversaire d'existence Jeudi. Les responsables de cette institution ont, en la circonstance, organisé une cérémonie à laquelle ont pris part diverses autorités du gouvernement dont le Premier Ministre Jacques Edouard Alexis.

Ils ont profité pour inaugurer un laboratoire ophtalmologique dans l'objectif de rendre l'hôpital plus performant. Dans son intervention, le directeur Alex Larsen s'est félicité pour le travail accompli par son équipe. Il a aussi plaidé en faveur d'une politique de sécurité sociale forte à l'OFATMA.

Le Premier Ministre Jacques Edouard Alexis a souhaité que l'OFATMA ait une plus large couverture afin que beaucoup plus de malades puissent y avoir accès. Entre-temps, le chef du gouvernement s'est engagé à œuvrer en ce sens. "Nous devons travailler à ce que les soins de santé soient accessibles à tous", a déclaré Jacques Edouard Alexis.

Signal fm – 21 déc.

Haiti : Importance de la Carte d'Identification Nationale

par Vario Serant

“Aujourd’hui, pourquoi une carte d’identification nationale ? Face à une multiplicité de problèmes : problème de migration, problème de sécurité nationale, problèmes de trafic de drogue, de trafic illicite d’armes, de trafic d’enfants, etc. tous les États cherchent à se doter d’un document sûr, d’un document sécurisé permettant d’identifier les citoyens”.

C’est le Directeur de l’Office National d’identification (ONI), Ronald Cauvy, qui parle en ces termes.

La CIN avait vu le jour en 2005, dans un contexte particulier. Le gouvernement intérimaire de l’époque avait profité du support fourni par les bailleurs pour l’organisation des élections pour mettre en place “un système de gestion de l’identité basé sur l’identification nationale”.

La CIN a des applications diverses.

“Vous pouvez l’utiliser pour voter. C’est aussi une carte d’identification. Elle éclipse ou élimine la carte d’identité fiscale”.

En effet, comme l’explique le patron de l’ONI, la Direction générale des impôts (DGI) n’émet plus de carte d’identité fiscale, mais de préférence un document intitulé matricule fiscal. Ce dernier reprend à la fois le numéro de la carte d’identité fiscale et celui de la carte d’identification nationale.

La CIN comporte plus d’informations que la carte d’identité fiscale. On y trouve des données biométriques, garantissant “la permanence” de l’identification des citoyens.

Selon Ronald Cauvy, des informations recueillies par l’ONI auprès de l’Institut Haïtien de statistiques (IHSI) font voir qu’il y a à peu près tous les ans 240 mille nouveaux citoyens. L’âge de la citoyenneté en Haïti est de 18 ans (révolus).

Depuis le début du processus de l’iden-

tification nationale des citoyens, l’ONI a déjà enregistré plus de 260 mille personnes.

Cependant, une partie des personnes (20 pour cent) qui se présente à l’office avait déjà la CIN. Selon Ronald Cauvy, le système permet d’identifier tout individu qui avait déjà retiré sa carte d’identification nationale.

“Nous manipulons des données biométriques. Nous avons les empreintes, les photographies. À partir de la comparaison des empreintes avec les photos, nous pouvons savoir si une personne avait déjà retiré la carte d’identification nationale”.

L’Office national d’identification est un organisme placé sous la tutelle du Ministère de la justice et de la sécurité publique. Sa mission essentielle est de gérer l’identification des citoyens et de tenir un registre comportant toutes les données sur la population.

AlterPresse — 13 déc.

Santé pour le Développement et la Stabilité d’Haïti

Au centre de l’Espoir de la Haitian Health Foundation (HHF), à Jérémie, a été lancé, le jeudi 13 décembre, le projet “Santé pour le développement et la stabilité d’Haïti Projet djanm” (SDSH). L’Ambassadeur des États-Unis, Janet A. Sanderson, le Ministre de la Santé publique, le docteur Robert Auguste, le directeur général du ministère de la Santé publique, le docteur Gabriel Thimoté, l’évêque de Jérémie, Mgr Willy Romulus, sont au nombre des personnalités qui ont pris part à la cérémonie de lancement.

Financé par l’USAID à hauteur de 42.5 millions de dollars sur une période de trois ans, le projet vise l’amélioration de la qualité des soins offerts par 152 postes de services de santé. Il doit également renforcer les fonctions exécutives du ministère de la Santé publique au niveau central, départemental et communal. Géré par le MHS (Medical health service), il regroupe des partenaires publics et privés comme la Fondation Unibank, Yélé Haïti, Comcel/Voilà, Pure water for the world.

Dans son intervention de circonstance, l’ambassadeur des États-Unis a exprimé

des souhaits pour le succès du programme. Mme Janet A. Sanderson a souligné que l’apport à l’amélioration de la santé en Haïti est un investissement significatif pour le gouvernement américain qui, cette année, a consenti, dans ce secteur, des débours de plus de 95 millions de dollars.

Les différents partenaires du projet, tant publics que privés, qui ont pris la parole, ont insisté sur la nécessité d’un partenariat équilibré. “Ce partenariat public/privé ne pourra se concrétiser que dans le respect des intérêts individuels tout en ayant un objectif commun”, a lancé Dr Florence D. Guillaume, qui, au nom de la MSH, a plaidé pour l’aménagement d’un climat de confiance.

Selon Florence D. Guillaume, le projet “Santé pour le développement et la stabilité d’Haïti” se veut non seulement un investissement en vue d’accroître l’accès aux services de santé de base à 50 % de la population haïtienne, mais un apport économique au développement et à la stabilité d’Haïti.

“Des rapports très cordiaux entre le ministère de la Santé publique, à travers ses directions départementales et com-

munes, et les responsables du projet !”, a souhaité, de son côté, le directeur général du ministère de la Santé, le Dr Gabriel Thimoté, selon qui le projet doit couvrir quatre millions d’habitants et sera présent dans 152 points de prestation de service.

Dr Gabriel Thimoté a articulé le projet “Santé pour le développement et la stabilité d’Haïti” à travers une trilogie: l’éducation, les conditions environnementales et la contribution du secteur public lucratif. Comme axes stratégiques du SDSH, le directeur général du MSPP a cité la prise en charge des enfants, la réduction de la mortalité maternelle, la planification familiale, la lutte contre la tuberculose, les infections sexuellement transmissibles et le VIH/sida

Invité à lancer officiellement le projet, le ministre de la Santé publique et de la Population, le docteur Robert Auguste a remercié les partenaires qui l’ont rendu possible et a estimé qu’avec ce partenariat public/privé, la qualité des soins offerts par les institutions publiques sera considérablement améliorée.

lematinhaiti.com – 19 décembre

Archives / La Poste : Le service de Livraison à Domicile d'Extrait met le cap sur la Grande Presqu'île du Sud.

Les habitants de la Grande Presqu'île du Sud vont bientôt pouvoir bénéficier du service de Livraison à Domicile d'Extrait (LAD) entrepris conjointement par les Archives Nationales d'Haïti, l'Office des Postes d'Haïti et les Presses Nationales. Une délégation composée de représentants de ces deux institutions doivent se rendre dans la Grand-Anse la semaine prochaine dans le cadre d'une visite exploratoire.

La Livraison à Domicile d'Extrait est un service par lequel les deux institutions s'engagent depuis décembre 2004 à livrer les extraits d'archives à domicile. Le contribuable se présente dans le bureau postal de sa communauté et sollicite l'extrait dont le traitement sera assuré par les archives. En retour, c'est encore la poste qui tachera d'apporter l'acte de naissance, de mariage ou autres

chez le contribuable. A défaut de cela, ce dernier se présentera à nouveau au même bureau postal pour retirer le document sollicité.

Un séminaire de formation sera organisé d'abord avec les personnes impliquées dans le processus. Il s'agit des agents postaux, des membres du personnel des archives, des officiers d'État-Civil, des greffiers, des juges de paix et des commissaires du gouvernement. C'est jusqu'après le séminaire que le service LAD ouvrira ses portes, d'abord dans la Grand-Anse pour ensuite enchaîner dans les Nippes et le Sud.

Le service Livraison à Domicile d'Extrait est déjà disponible dans les départements du Sud-est, de l'Ouest, de l'Artibonite, du Nord, du Nord-ouest et du Nord-est. Le lancement dans cette région a eu lieu le 29 Novembre dernier,

à Fort-Liberté et à Ouanaminthe.

Après le Grand Sud, le cap sera mis sur le Centre et le même processus sera suivi : réparation des installations postales, séminaire de formation et ouverture du service.

Au niveau du département de l'Ouest, les prix varient selon le document sollicité. En effet, l'extrait d'acte de naissance coûte 200 gourdes, l'acte de mariage 300 gourdes, l'acte de divorce 400 gourdes, l'acte de décès 200 gourdes et l'acte à jugement 300 gourdes.

Le prix de ces différents services pour les villes de province est unique. Le contribuable paie 600 gourdes pour l'extrait d'acte de naissance, de mariage, de divorce, de décès et de jugement.

Signal FM – 14 décembre

Chicago, le 18 décembre 2007

CGCCHI181207

Le Consulat Général de la République d'Haïti à Chicago présente ses compliments à la Communauté haïtienne toute entière et lui formule ses vœux de Joyeux Noël 2007 et de Bonne et Heureuse Année 2008.

Il profite de l'occasion pour rappeler aux frères et sœurs de Chicago et de tout le Midwest que les 1er et 2 janvier 2008 ramènent respectivement le 204ème anniversaire de notre Indépendance Nationale et du Jour des Aïeux.

En cette occasion, une messe d'action de grâce sera célébrée le mardi 1er janvier à 5h30 p.m. à l'Eglise Notre-Dame de la Paix sise au 7801 South Jeffery, Chicago. Cette invitation s'étend aux fidèles de toutes les dénominations religieuses.

Le Samedi 5 janvier, la Mission Consulaire, Le "**Congrès des Haïtiens pour Fortifier Haïti**", et "**Midwest Association of Haitian American Women (MAHAW)**", invitent tous les compatriotes à un grand rassemblement communautaire qui se tiendra de 5h00 à 10h00 p.m. au **Levy Center situé au 300 Dodge ave, Evanston**. Au programme: différents orateurs, chants, poèmes, animation musicale, spectacle folklorique, dance etc. La soupe au giraumon traditionnelle sera également servie et un souvenir de notre chère Haïti remis à tous ceux présents.

Rappelons que les Organisations Communautaires suivantes contribueront à cette activité :

- DuSable Heritage Association
- Haitian American Community Association (HACA)
- Progressive Haitian American Organization (PHAO)
- Hope for Haitian American Youth and Elderly
- Haitian Environmental Rescue Organization (HERO)
- Haitian American Immigrant Association (HAIA)
- Operation SOS
- Good Samaritan II
- Louverture Soccer Club
- Haiti's Opportunity for Primary Education (H.O.P.E)
- Concerned Haitian-Americans of Illinois (CHAI)
- Remember the Children

Le Consulat Général de la République d'Haïti à Chicago encourage les membres de notre grande famille à venir nombreux démontrer leur fierté nationale et leur solidarité en accueillant la nouvelle année dans l'harmonie et le respect.

Lesly Condé, Consul Général

Les Chanceliers haïtien et mexicain approuvent une série d'accords bilatéraux.



Jean Rénald Clérismé et Patricia Espinosa ont dirigé à Mexico les travaux de la première réunion de la commission mixte haïtiano-mexicaine

Les chefs de la diplomatie haïtienne,

Jean Rénald Clérismé et mexicaine, Patricia Espinosa ont paraphé samedi à Mexico une déclaration conjointe portant sur des accords bilatéraux, lors de la première réunion de la commission mixte intergouvernementale haïtiano-mexicaine, rapporte l'agence cubaine Prensa Latina.

“Ce pas qui vient d’être franchi démontre l’importance que revêt pour les deux parties le renforcement des relations bilatérales, confirme l’opportunité de la rencontre qui a permis d’analyser des questions d’intérêt commun et de rechercher des solutions aux problèmes”, a affirmé devant la presse Mme Espinosa.

Les accords conclus concernent les

questions politiques et économiques, le commerce, la coopération technique, scientifique, éducative et culturelle ainsi que la lutte contre le narcotrafic, la pharmacodépendance et les délits annexes. Ces différents aspects feront l’objet de nouvelles discussions dans le cadre de la deuxième réunion de la commission mixte bilatérale prévue au cours du premier semestre 2008 à Port-au-Prince.

La visite de Jean Rénald Clérismé est la première de cette nature qu’a effectuée un chancelier haïtien dans la capitale mexicaine en 78 ans de relations diplomatiques entre les deux pays.

Radio Kiskleya – 9 décembre

« Honneur et Mérite » à l'artiste haïtien Lionel Benjamin

Le Ministère de la Culture et de la Communication (MCC) a remis une plaque “Honneur et Mérite” à l’artiste haïtien Lionel Benjamin, pour son apport à la culture haïtienne, lors d’une cérémonie de remise de prix, organisée ce vendredi 21 décembre 2007, a constaté l’agence en ligne AlterPresse.

“Ce geste représente beaucoup pour moi et pour ma famille”, déclare Lionel Benjamin, très ému, des larmes aux yeux, en présence des membres de la famille du chanteur et de plusieurs journalistes.



Lionel Benjamin dans « Miracle de la foi »

Écrites dans le but de livrer aux Haïtiens les réalités de Noël qui leur sont propres, les chansons de Lionel Benjamin retracent le vécu culturel national dans la période de Noël.

“Je n’écris pas n’importe quoi. Dans mes chansons de Noël, je chante la culture de chez nous”, souligne le chanteur après avoir reçu la plaque d’honneur.

“Nous n’avons pas de neige, ni de cheminée. Mais nous avons notre tradition à nous, les fêtes de réveillons : les cabris, les liqueurs...”, ajoute-t-il.

Le Ministre de la Culture et de la Communication, Eddy Lubin, n’a pas caché son admiration envers les chansons de Lionel Benjamin qui l’ont bercé depuis son enfance et dont il médite encore les paroles. **AlterPresse – 21 décembre**

Consulat Général de la
République d’Haïti à Chicago
220 South State Street – Suite 2110
Chicago, Illinois 60604

